

Présentation du logiciel Impôt Expert



Cliquez sur l'icône d'ImpôtExpert située sur votre bureau et sélectionnez l'option désirée parmi les choix disponibles dans la fenêtre de lancement.

Afin de vous permettre de produire vous-même votre déclaration de revenus 2012, nous vous convions à un atelier dont les rencontres se tiendront les mercredis 17 mars et les 14 et 21 avril 2013 de 13 h 00 à 15 h 30 à la bibliothèque de Saint-Bruno

Identification

Le calculateur OptiMax d'ImpôtExpert calcule les déclarations sur une base familiale. OptiMax utilise les données de l'ensemble de la famille pour répartir les crédits et déductions de la façon la plus avantageuse possible entre les différents membres et ainsi minimiser l'impôt à payer.



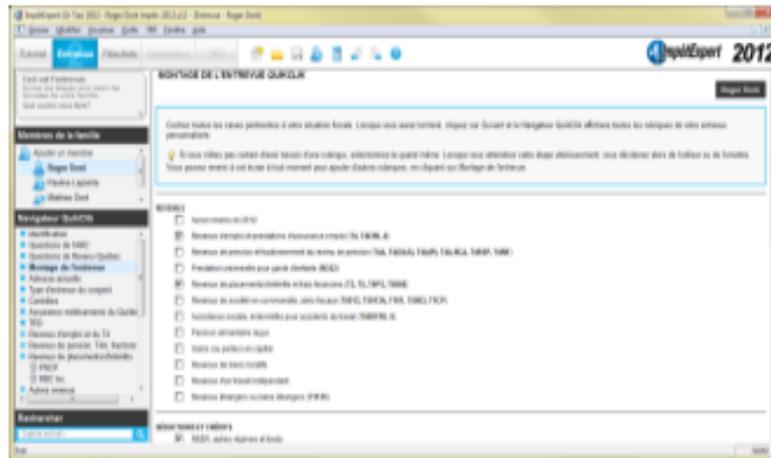
La première étape consiste à compléter l'entrevue du premier membre de la famille. Elle débute ici, avec la section *Identification*.

Les renseignements personnels que vous consignerez n'auront jamais à être saisis de nouveau puisque ImpôtExpert les reportera dans les années ultérieures, avec tout autres données pertinentes.

Cliquez sur l'*Aide par étapes* dans le coin supérieur gauche pour vous guider parmi toutes les étapes.

Montage de l'entrevue

La méthode QuikClik regroupe certains types d'informations sous des portails. Personnalisez votre entrevue QuikClik en sélectionnant les rubriques qui vous concernent dans le *Montage de l'entrevue*.

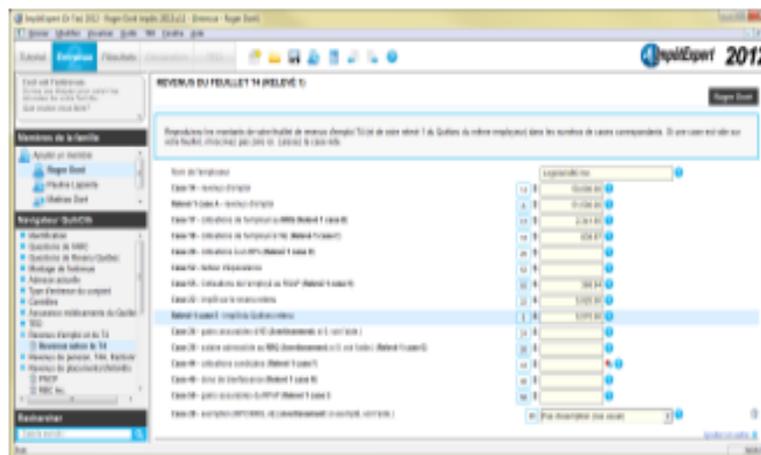


Une fois cette section complétée, il est temps de consigner vos informations fiscales.

Ne craignez pas d'oublier des items pertinents. Vous pourrez toujours revenir au montage de l'entrevue ultérieurement pour ajouter des rubriques au Navigateur QuikClik ou en supprimer.

Saisie des données

La structure arborescente du Navigateur QuikClik permet un accès rapide à l'écran de saisie désiré. Il présente tous les portails disponibles (passerelles vers les écrans de saisie) et identifie l'écran actif.



ImpôtExpert prévoit un champ pour chaque valeur figurant sur le feuillet. Saisissez chacun des montants dans le champ correspondant.

ImpôtExpert affiche la description du montant saisi ainsi que le numéro de case visé (s'il y a lieu).

Une barre ombragée est visible pour vous aider à repérer le champ de saisie exact.

Cliquez sur l'icône  figurant à la droite de tout champ de saisie pour obtenir une description plus détaillée de ce champ.

Ajouter un membre à la famille



Cliquez sur  *Ajouter un membre*, dans la partie supérieure de la fenêtre de navigation, pour ajouter un conjoint ou une personne à charge à la famille.

Choisissez *Ajouter un conjoint* ou *Ajouter une personne à charge*, selon le cas, et complétez les diverses pages de l'entrevue pour cette personne.

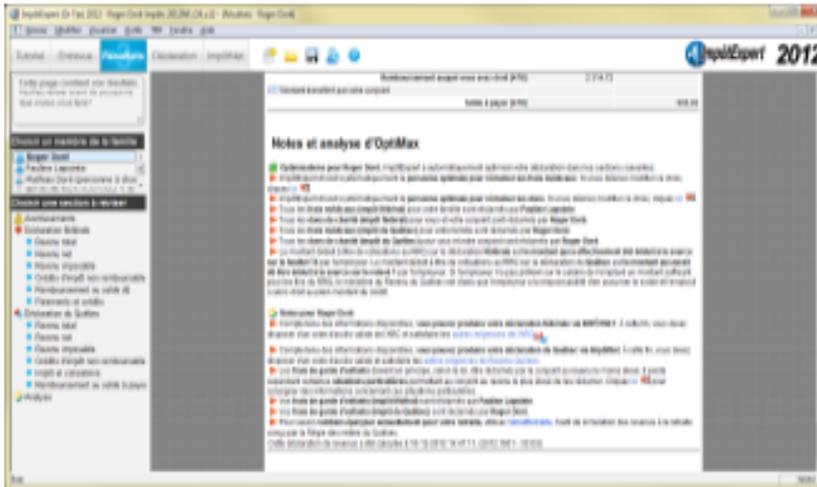
Visualiser les résultats



Maintenant que vous avez complété l'entrevue, la prochaine étape consiste à visualiser les résultats des calculs d'impôt.

Cliquez sur *Résultats* pour voir un sommaire de votre déclaration de revenus.

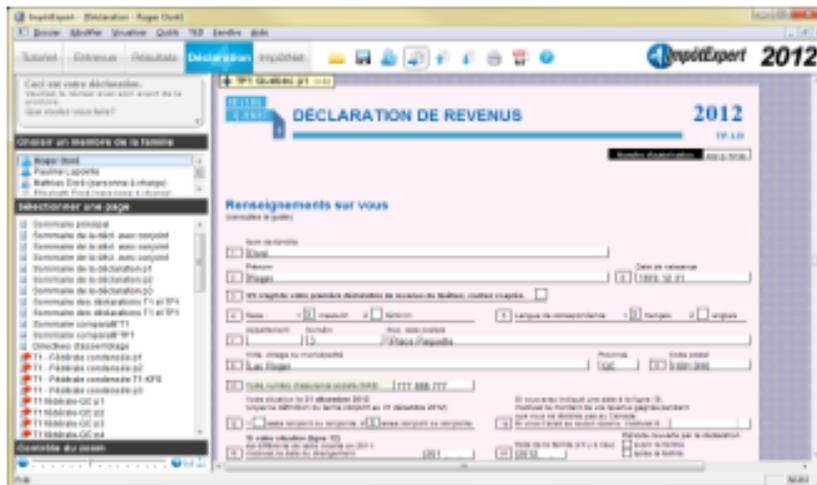
Note et analyse



La section *Notes et analyse* fournit des renseignements importants concernant le résultat des calculs d'impôt.

Notez que vous pouvez utiliser le *Calculateur de REÉR OptiMax* pour une estimation des économies que vous pourriez réaliser en cotisant à un REÉR. Sélectionnez l'option *Calculateur de REÉR...* au menu des *Outils*.

Afficher la déclaration de revenus

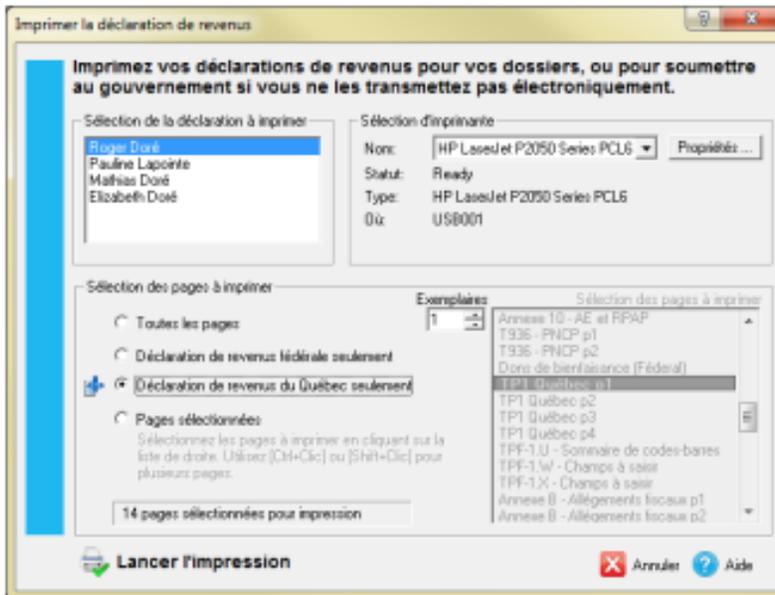


Lorsque vous serez satisfait de l'exactitude des résultats, cliquez sur *Déclaration*.

Vous aurez alors accès à la déclaration de revenus complétée avec les annexes, formulaires et grilles de calculs applicables.

Vous pouvez revenir à l'entrevue à tout moment en cliquant sur l'onglet *Entrevue*.

Imprimer la déclaration de revenus



Après avoir soigneusement révisé votre déclaration, cliquez sur l'icône

d'impression  pour imprimer votre déclaration de revenus pour vos dossiers personnels ou pour soumettre au gouvernement par la poste si vous ne prévoyez pas utiliser IMPÔTNET.

Transmettre la déclaration de revenus



Cliquez sur l'onglet **IMPÔTNET** pour accéder à l'écran IMPÔTNET et sélectionner la déclaration à transmettre au gouvernement.